

# BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024



## CADRE RÉSERVÉ AU BUREAU

Paiement :  Chèque - Banque : .....  
 Titulaire chèque : .....  
 Autre : .....  
Montant(s) :

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom du représentant légal pour les mineurs : .....  
Né(e) le : ..... Tél. : ..... Mobile : .....  
Adresse : .....  
Adresse e-mail : .....  
Activité(s) choisie(s) : .....  
Jour et horaires choisis : .....

Paiement par chèque(s) en :  1 chèque  2 chèques  3 chèques, établis par avance à l'ordre de **SPORT EVASION**

- Yoga  190 € (1 cours par semaine)
- Karaté  (7 / 17 ans): 136 €  Etudiants: 150 €  Adultes: 172 €
- Systema (Art martial)  172 €

**Pour être viable, il faut un minimum de 15 personnes par cours. Pour le Yoga et Systema, les cours sont possibles à partir de 15ans**

## RÉDUCTIONS

- 10 € sur la totalité du tarif pour 2 personnes de la même famille
  - 20 € sur la totalité du tarif global pour 3 membres d'une même famille (Ex. père, mère, enfant jusqu'à 20 ans).
  - 10 € sur la totalité du tarif global pour les personnes sans emploi sur présentation d'un justificatif récent.
- Réductions non cumulables

**Plus de certificat médical mais un attestation doit être fourni à l'inscription ou au plus tard dans les 3 semaines suivant le début de vos cours (Informations et documents à retrouver sur le site de l'association).**

## FORMALITES D'INSCRIPTION

Le nombre de places étant limité (voir en page 2), seront traitées en priorité les inscriptions complètes déposées avant **le Forum des Associations à l'Espace d'Animation.**

Passé ce rendez-vous, ce bulletin devra être remis au responsable Vie Associative Mairie de Marignier.  
Aucun bulletin ne sera accepté par les enseignants lors des cours.

**- AUCUN REMBOURSEMENT SANS MOTIF RÉEL ET SÉRIEUX APRÈS DEUX COURS D'ESSAI -**

- Je déclare avoir pris connaissance des documents joints au bulletin d'inscription et m'y conformer.
- Je souhaite une attestation d'inscription pour mon comité d'entreprise ou autre

Je soussigné ..... déclare être en possession d'une responsabilité civile, et dégage de ce fait **SPORT EVASION** de toute responsabilité.

À Marignier le .....  
Signature de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs.

## CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Conformément au nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles qui est entré en application le 25 mai 2018, nous sollicitons votre accord pour vous adresser les informations de l'association Sport Evasion et ses partenaires (Fédération sportive/mutuelle sportive).

Vos données ont été traitées avec considération et ne sont ni vendues, ni partagées. Elles sont confidentielles.

« Je soussigné, ....., accepte que mes données personnelles (nom, prénom, adresse, n° de téléphone, adresse mail, certificat médical) soient conservées dans un fichier géré par l'association.

Ces données sont confidentielles et ne sont utilisées que par les membres du bureau pour l'organisation des activités de l'association

Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion .

Je bénéficie à tout moment d'un droit d'accès, de correction ou de retrait. »

Date et signature

## CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Comme chaque début de saison, la priorité est donnée aux adhérents 2022/2023 jusqu'au forum des associations; Passé cette date aucune priorité ne pourra être invoquée et aucune dérogation ne sera possible si l'effectif des cours est complet.

Pour vous inscrire dès réception du bulletin 2023/2024 :

- Envoyer votre inscription par courrier

SPORT EVASION – 11 IMPASSE DES COMMUNAUX – 74970 MARIGNIER

- Déposer à la mairie votre inscription ou dans la boîte aux lettres des associations.

- Vous présentez au forum des associations de Marignier en Septembre

Pour les activités concernant les enfants, les parents restent responsables de leurs enfants jusqu'à la prise en main par l'enseignant. Les animateurs sont responsables des enfants dans le strict cadre horaire des cours.

Il est impératif de porter des chaussures de sport ou ballerines à semelles blanches, propres et sèches sorties du sac pour pratiquer les activités dans la Nouvelle Salle de l'Espace d'Animation (NSEA).

Le planning des cours sera affiché dans le tableau de l'association de l'espace d'animation.

La cotisation est annuelle et ne peut être réduite si l'inscription est tardive sauf à compter du 1er mars, contactez l'association.

Le choix du créneau horaire pour un cours doit être respecté. Pour le yoga, il n'est pas possible de récupérer une absence sur un autre cours.

Toute situation particulière liée au travail pourra être étudiée par le bureau.

**REPRISE DES COURS LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023**

<b>LUNDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>
9h00 à 10h15	17h00 à 18h15	18h40 à 19h40
<b>YOGA</b> tous niveaux	<b>YOGA</b> tous niveaux	<b>KARATÉ</b> enfants 7 à 12 ans
10h30 à 11h45	18h30 à 19h45	19h40 à 21h00
<b>YOGA</b> tous niveaux	<b>YOGA</b> tous niveaux	<b>KARATÉ</b> 13 ans - ados - adultes
18h40 à 19h40		
<b>KARATÉ</b> enfants 7 à 12 ans		
19h40 à 21h00		
<b>KARATÉ</b> enfants 13 ans et + adultes		
18h 30 à 20h 30		
<b>SYSTEMA (art martial)</b> À partir de 15 ans Nouvelle école du centre		

\* Les cours de karaté pour les enfants ont lieu un lundi sur deux (à déterminer par le professeur) et tous les jeudis

Tous les cours, à l'exception des cours de Systema, se déroulent au 1er étage de l'Espace Animation

**Permanence pour les inscriptions**

Mardi 13h30 - 19h00  
 Mercredi 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00  
 Jeudi 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00  
 Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Bureau des associations  
 34 avenue de la Mairie 74970 MARIGNIER

<b>EFFECTIFS</b>	
<b>YOGA</b>	<b>25 pers./Cours maxi, 15 pers/cours mini</b>